

248

février 2015  
mensuel  
mubw.be

# espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



Les quatre façades ne séduisent plus  
**Huit logements construits sur dix  
sont désormais des appartements**

## ARCHITECTURE

L'AD théâtre d'un  
audacieux pari architectural

## ÉNERGIE

Le photovoltaïque wallon  
au bord du précipice

## CULTURE BW

Théâtre Jeune Public  
Ottokar<sup>VI</sup> en Brabant wallon

## Les futurs appartements prendront moins l'eau que les 4 façades...



édito

## Continuer à débattre librement

Inutile de rappeler les tristes événements qui ont fait la une des médias en ce début d'année 2015. Comment ne pas mesurer, au sein de notre équipe de rédaction, la chance que nous avons, chaque mois, de pouvoir nous exprimer librement. Dans nos pages, les billets d'humeur ont parfois malmené quelques élus. Certains articles n'ont pas toujours été tendres avec de grands projets, avec certaines communes... S'il y a pu avoir désaccord des uns ou des autres sur différents sujets, c'est dans le respect qu'ils ont toujours été débattus. Ce mensuel n'a pas la carrure d'un journal satirique et n'a pas de raison d'être menacé. C'est vrai. Mais le pas franchi à l'encontre de Charlie Hebdo montre que l'impensable est possible. Ensemble il faut continuer à promouvoir la liberté d'expression, le respect des différences, des espaces de débat et de dialogue pour tous, la richesse de la mixité culturelle. Alors, même si le slogan est lui-même devenu sujet de divergence, il n'en reste pas moins que c'est en ce sens que « Nous sommes Charlie ».

> Catherine Vandebosch

sommaire

- 03 En deux mots
- 04 Dossier  
Les appartements ont la cote en Brabant wallon
- 06 Énergie  
Le photovoltaïque wallon au bord du précipice
- 07 Interview d'Isabelle Massart  
Inondations : « Les communes peuvent mieux faire »
- 08 Architecture  
L'IAD théâtre d'un audacieux pari architectural
- 10 Aménagement du territoire  
Waterloo disposera enfin d'une place publique
- 11 Carte blanche de Luc Maréchal  
L'urbanisme de projet exige une nouvelle gouvernance
- 12 Théâtre Jeune Public  
Ottokar<sup>VI</sup> en Brabant wallon
- 14 Musique  
La Ferme !!! Festival indie et alternatif
- 15 Épinglé pour vous...  
L'agenda du mois
- 16 Visite guidée à Douai  
Gestion durable et intégrée des eaux pluviales

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable : Édith Grandjean - Coordination : Catherine Vandebosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski, C. Vandebosch

Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandebosch, A. Chevalier, X. Attout, A. Leux - Président de Maison de l'Urbanisme : Mathieu Michel

Maquette : [www.doublepage.be](http://www.doublepage.be) - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7 700 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou [m.urbanisme@ccbw.be](mailto:m.urbanisme@ccbw.be) - Site internet : [www.mubw.be](http://www.mubw.be) - [www.ccbw.be](http://www.ccbw.be)

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.

Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : Xavier Attout



« Louvain-la-Neuve ne sera plus celle que l'on a connue il y a vingt ans. On parlait jusqu'ici de ville à la campagne. On va rapidement parler de ville. »

Philippe Barras, directeur de l'INESU, le bras immobilier de l'UCL.

### Rixensart : des navettes gratuites vers les gares

Les deux navettes TEC de rabattement vers les gares de Rixensart et de Genval circuleront gratuitement dès le 1er février. Ce serait une première en Wallonie. Un souhait de la commune pour améliorer la mobilité. Elle espère que la gratuité fera augmenter la fréquentation. Car, depuis 2006, les chauffeurs se sentent bien seuls dans leur navette...



### Quel(s) tome(s) Architectures vous manque-t-il ?

Si vous désirez compléter votre collection des tomes Architectures, ces beaux ouvrages qui présentent chaque année une dizaine des plus beaux projets architecturaux du Brabant wallon, c'est le moment ou jamais. Ils sont disponibles gratuitement à la Maison de l'urbanisme. Quatorze numéros ont déjà été édités. Les tomes 1, 2, 3 et 5 sont épuisés. Dépêchez-vous, il n'y en aura pas pour tout le monde !



### Sursis pour le Cwatupe : le CoDT reporté au 1<sup>er</sup> octobre

Initialement prévue le 1er février 2015, l'entrée en vigueur du Code du développement territorial (CoDT) est reportée au 1er octobre 2015. Ce laps de temps supplémentaire sera mis à profit pour sécuriser juridiquement le document et effectuer une révision de la révision du Cwatupe. Le ministre Di Antonio évoque entre 50 et 70 % de modifications... Ajoutons que des formations sont prévues pour les fonctionnaires, architectes et autres acteurs de l'aménagement du territoire, de juillet à septembre.

### Wavre, Tubize et LLN prêtes à accueillir la Commission

Pour la première fois, la Commission européenne a ouvert la possibilité d'implanter un de ses sites en dehors de Bruxelles. Son futur quartier de bureaux de 100 000 m<sup>2</sup>, dont l'appel d'offres sera lancé dans les prochains mois, pourrait donc être aménagé dans l'un des deux Brabant. Louvain-la-Neuve, par le biais de l'UCL, Tubize et Wavre ont déjà fait acte de candidature. Reste que cet appel du pied de la Commission est surtout un moyen de faire monter la pression sur la Région bruxelloise et de faire diminuer les prix.

# 3000

Wavre va lancer en février un appel d'offres pour équiper ses bâtiments communaux d'un système de cogénération fonctionnant à l'huile végétale. De quoi alimenter les bâtiments communaux de 3 000 à 4 000 heures par an.

> **Eh oui, tout arrive** : la Maison de l'urbanisme a débarqué il y a quelques semaines sur Facebook. N'hésitez pas à liker notre page ou à partager la kyrielle d'infos qui s'y trouvent.

> **Selon L'Écho, il manque aujourd'hui 505 millions pour finaliser les travaux du RER**. Les coûts des travaux d'achèvement s'élèvent à 965 millions, alors que le fonds RER ne dispose plus que de 460 millions d'euros. La mise en service est actuellement prévue pour 2025, même si certaines sources pointeraient plutôt l'échéance 2030.

# Huit logements construits sur dix sont des appartements

Tous les projets immobiliers d'envergure ne peuvent plus se passer d'appartements. Résultat : 80 % des logements construits ces dix dernières années en Brabant wallon sont des appartements. Et la tendance va encore s'accroître à l'avenir vu l'évolution de la demande.

Il vont sortir de terre par centaines dans les prochaines années. Aux quatre coins du Brabant wallon. Jugez plutôt : 360 aux papeteries de Genval, 350 sur le site Henricot à Court-Saint-Étienne, 180 à Waterloo pour Bella Vita, 2 000 aux Forges de Clabecq, 750 aux Portes de l'Alliance à Braine-l'Alleud, 300 aux anciennes papeteries de Mont-Saint-Guibert, 140 sur le site Folon à Wavre, 130 à l'ancienne sucrerie de Genappe. Et on en oublie. Les appartements sont à la mode. C'est une évidence. Tous les promoteurs immobiliers qui désirent réaliser un projet d'envergure ne peuvent aujourd'hui s'en passer. Sous peine de mettre leur investissement en péril.

Une situation qui fait bien évidemment une victime : le lotissement traditionnel, fait de maisons quatre façades, qui n'a clairement plus la cote. Un modèle qui s'est essaimé pendant des décennies et qui a permis d'urbaniser des centaines d'hectares de terres brabançonnaises. Les projets de ce type sont aujourd'hui de plus en plus rares. Les villas quatre façades sont devenues les *has been* du secteur. Seuls des projets mixtes mêlant appartements et maisons (mitoyennes, encore bien) sortent éventuellement encore de terre.

## Comment peut-on expliquer ce phénomène ?

Plusieurs raisons peuvent être avancées. Tout d'abord le fait de résorber un impor-

tant retard en matière d'appartements. Il suffit de relire les derniers baromètres établis par les notaires du Brabant wallon ces dernières années pour se rendre compte que la moitié des communes ne sont même pas reprises dans ces statistiques, faute de masse critique suffisante. Le Brabant wallon n'a jamais été une terre d'appartements. Il doit donc le devenir.

Si on regarde d'un peu plus près les statistiques du SPF Économie, on note une accélération dans la construction

**Les villas quatre façades sont devenues les *has been* du secteur. Seuls des projets mixtes mêlant appartements et maisons sortent encore de terre.**

d'appartements depuis 2005 seulement. Entre 1982 et 1990, le rythme est très modeste. Seuls 10 055 appartements sont construits en 1990, soit à peine 400 de plus qu'au début des années 1980 ! Une seconde période apparaît par la suite, entre 1990 et 2005. Elle est un peu plus soutenue puisque la construction moyenne est de 700 appartements par an. Mais le rythme va surtout s'accroître sérieusement par la suite pour atteindre les 3 000 appartements construits annuellement. Et même 4 000, rien que pour 2014.

Dans l'autre sens, le constat est implacable : les maisons, même si elles ont longtemps été le rêve de la plupart des Belges, ont de moins en moins d'adeptes. La croissance a été de 8 % en dix ans.

Alors que, dans le même temps, la proportion d'appartements présents sur le marché augmentait de 157 %... Le prix du terrain, les coûts de construction ou encore la raréfaction des terrains expliquent, en partie, cette situation. L'autre explication a trait à l'évolution des modes d'habiter et de penser. Et donc de la de-



Alors que le nombre d'appartements construits ces dix dernières années

# 157

En pourcentage, l'augmentation du nombre d'appartements construits lors des dix dernières années. Alors que sur la même période, la croissance des maisons n'a été que de 8 %. Des chiffres qui démontrent clairement la modification de l'urbanisation.

mande. Des biens situés à proximité des services (écoles, crèches, grandes surfaces, etc.) et non loin des transports en commun sont de plus en plus privilégiés. Et, aujourd'hui, ce sont les grands projets immobiliers comprenant des volées d'appartements qui répondent le mieux à ces exigences car ils sont le plus souvent aménagés sur d'anciennes friches industrielles situées dans le centre des villages ou à proximité de lieux de transports en commun. On les retrouve principalement dans le centre du Brabant wallon et à l'ouest. L'est étant quelque peu dépourvu en matière d'anciens grands terrains industriels.

Quid du futur ? Les prochaines années devraient être du même acabit que 2014, vu les programmes en cours, avec une production moyenne de 3 000 à 4 000 nouveaux appartements par an. Et ce d'autant que les perspectives démographiques sont importantes : le bureau du Plan prévoit une hausse de 20 000 habitants d'ici 2020. Le Brabant wallon est donc bien en train de changer de visage.

> **Xavier Attout**

## Les maisons et appartements construits en Brabant wallon

	Appartements	Maisons
2014	53 950	127 274
2009	37 966	122 954
2004	20 980	118 271
1999	17 136	113 072
1994	13 084	107 342
1989	10 277	99 957
1984	9 924	96 072

Source : SPF Economie.

Occupation du sol selon le registre cadstral.

## interview

### « Ils vont arriver dans les communes rurales »



Jean-Luc Son est expert en aménagement du territoire.

#### > Comment expliquer cet attrait pour les appartements ?

La demande a nettement évolué ces dernières années. Le ménage moyen en quête d'achat est un jeune ménage en phase de croissance qui possède un, voire un salaire et demi. Dans ces conditions, son produit phare est un appartement de deux, voire trois chambres. La maison unifamiliale de quatre façades est rarement dans ses cordes financières. Il y a donc une grande opposition entre les prix et les revenus. La composition des ménages est également en train d'évoluer. Il y a de plus en plus de personnes du troisième âge qui sont à la recherche d'un appartement.

#### > Quels sont les facteurs qui poussent à prendre un appartement plutôt qu'une maison ?

Les politiques en matière d'aménagement du territoire ont considérablement évolué ces dernières années. Nous sommes dans une tendance de densification. Cela se ressent quand des promoteurs ou particuliers se rendent dans les communes. Les grands lotissements composés de maisons unifamiliales ont de plus en plus de difficulté à obtenir les autorisations, nécessaires. Il n'est aujourd'hui plus question de gaspiller des terrains. Ces projets d'appartements sont le plus souvent des reconstructions.

#### > Les villas quatre façades ont-elles encore un avenir ?

Il y aura toujours une demande, même si elle sera plus faible. Le budget détermine cette demande.

#### > Quid du futur ?

La construction de petits immeubles de sept ou huit appartements dans les communes rurales va se développer. Il y a une réelle demande de pouvoir rester dans son village mais de changer son mode d'habiter. Les communes rurales sont encore réfractaires à ce modèle. Cela pourrait toutefois évoluer.

Propos recueillis par X. A.



Une véritable année noire pour le secteur en 2014

# Le photovoltaïque wallon au bord du précipice

Cette énergie électrique renouvelable connaît une crise de confiance. Le marché s'est écroulé en 2014 et ne redémarrera pas avant plusieurs années. Certains parlent même de 2020. Le système de soutien Quali watt reste pourtant intéressant. Mais les particuliers ne semblent plus y croire.

**4** 9 149 installations en 2012, 21 651 installations en 2013 et 746 pour l'année 2014 (sur les onze premiers mois). Le marché du photovoltaïque en Wallonie est bel et bien au bord du gouffre. Il vient de vivre en 2014 l'année la plus noire de son existence. Bien loin de 2012 et de l'année phare du photovoltaïque où les Wallons se pressaient pour poser des installations sur leur toit (de max 10 kilowatts/kW). Une époque où les sociétés spécialisées signaient des contrats à tour de bras avec des consommateurs alléchés par le rendement extrêmement intéressant proposé pour cette électricité verte. Une énergie renouvelable subsidiée alors jusqu'à plus soif. Et, preuve supplémentaire que le secteur est à l'arrêt : si près de 2 000 personnes étaient actives dans le secteur à cette période, elles ne sont aujourd'hui que quelques-unes à travailler à temps plein.

## La difficulté de restaurer la confiance

Deux facteurs peuvent principalement expliquer cette situation. Un, on le sait, les Wallons ont totalement perdu confiance en

cette source d'énergie, suite aux multiples réformes des systèmes de primes et à la communication hasardeuse qui les a entourées. Deux, la crise économique freine les envies d'investir dans le renouvelable. Des éléments qui, combinés, font plonger le secteur. « Restaurer cette confiance semble illusoire, estime Philippe Delaisse, secrétaire général d'EF4, une asbl basée à Louvain-la-Neuve, qui a pour finalité de promouvoir l'offre et la demande des énergies renouvelables. *Le secteur ne représente plus grand-chose en Wallonie. C'est une véritable catastrophe. L'année 2015 devrait être aussi noire que la précédente. Trop de messages négatifs circulent encore. Nous ne prévoyons pas de rebond avant 2020. Il est donc temps de se tourner vers l'avenir.* » Un son de cloche que partage à moitié David Germani, directeur de RBF, la plate-forme des acteurs de l'industrie des énergies renouvelables : « Je ne m'attendais pas à ce que la situation soit aussi catastrophique en 2014. Quali watt reste très intéressant. Je ne suis pas certain qu'il y ait un système aussi avantageux en Europe. Mais l'image

a été écornée, ce qui a fait beaucoup de dégâts. Des garde-fous ont maintenant été posés : un maximum de 12 000 installations par an est budgétisé. Et pas une de plus. »

## L'avenir passe par l'intégration architecturale

L'avenir passerait par une rupture dans la manière d'aborder le photovoltaïque. L'intégration architecturale des panneaux pourrait devenir la norme. C'est-à-dire que l'on retrouverait des panneaux de taille réduite dans les briques, tuiles ou encore dans le verre. De quoi offrir de nouvelles perspectives. « Dans un marché polycristallin dominé par les producteurs chinois, la Wallonie doit préparer le futur grâce à ses investissements dans la recherche de technologies plus performantes. Il est donc important que soit développé, lors de cette législature, un plan wallon visant à développer une filière wallonne du photovoltaïque, compétitive dans la chaîne de création de valeur basée notamment sur les recherches en cours de développement. »

> **Xavier Attout**

## Sunswitch, l'ancien leader de la Wallonie

Jérôme Kervyn était le patron de Sunswitch, leader en Wallonie dans l'installation de systèmes photovoltaïques. Sa société basée à Louvain-la-Neuve a fait faillite en avril.

### L'année noire

« Au salon Batibouw, en février dernier, nous avons réalisé que le marché s'écroulait. En 2012, Sunswitch posait 60 installations par semaine. Aujourd'hui, cette demande est remplie en un mois et par tout le marché. »

### L'avenir

« Je suis certain que le photovoltaïque va renaître. Il s'agit d'une technologie qui est arrivée à maturité, les prix de l'énergie vont encore grimper et les incitants sont garantis par le gouvernement wallon. Seul l'aspect psychologique est entamé. J'ai prédit que la situation serait compliquée pendant quatre ans. Deux sont déjà passés. »

### La solution

« Les 120 000 ménages qui ont posé une installation photovoltaïque sont les meilleurs ambassadeurs. Au sein de Greenwatch, la petite société que je dirige aujourd'hui, nous collaborons à un programme de recherche sur l'intégration du photovoltaïque au sein d'une maison intelligente. L'avenir passe par là. »



## Comment les communes gèrent la problématique des inondations

# « Les communes peuvent mieux faire »



Isabelle Massart est responsable du service Étude au sein du département Assainissement et Investissement de l'IBW.

L'Intercommunale du Brabant wallon vient de boucler une étude sur la manière dont les communes géraient la problématique des inondations. Le bilan est mitigé. Un changement des mentalités est nécessaire. De même qu'une évolution de la législation.

L'urbanisation croissante du Brabant wallon pose problème en termes de risques d'inondations et de coulées de boue. Le constat n'est pas neuf. Mais malgré les avertissements, cette situation est loin d'entraîner un changement des mentalités. Plusieurs acteurs de la gestion de l'eau et de l'urbanisme ont donc décidé de tirer la sonnette d'alarme. Cela s'est traduit par un colloque sur la « Gestion des eaux pluviales dans les agglomérations » organisé en décembre dernier à Waterloo par le Contrat de rivière Dyle-Gette, le Contrat de rivière Senne, la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon et l'Intercommunale du Brabant wallon. Un objectif en tête : mettre le plus rapidement possible un nouveau mode de gestion des eaux pluviales.

Parmi le large panel d'intervenants et le flot d'informations, attachons-nous sur le travail effectué par l'IBW et l'enquête qu'elle a réalisée ces derniers mois au sein des communes du Brabant wallon. Vingt-deux communes sur vingt-sept y ont répondu. L'idée était de s'interroger sur la manière dont les services Urbanisme intégraient la gestion des eaux de ruissellement dans leur quotidien et sur la manière dont ils organisaient un dialogue entre les différents services.

### Quel grand enseignement peut-on tirer de cette enquête ?

*Que les communes peuvent largement mieux faire. La manière dont les permis sont délivrés n'est pas optimale. Les services Urbanisme et Travaux ne dialoguent pas non plus suffisamment entre eux. Seuls huit services Urbanisme sur vingt-deux font appel à leurs collègues des Travaux. Ce qui est très préjudiciable car une bonne collaboration apporterait beaucoup.*

### La manière dont les agents communaux s'informent sur le sujet semble poser problème...

*Oui, c'est souvent le règne de la débrouille. Ces agents s'informent via leurs collègues, l'IBW, des lectures, des architectes ou encore des bureaux d'études. Bref, aucune formation digne de ce nom ne leur permet d'avoir des connaissances approfondies. Dans ce cadre, je plaide pour la mise en place d'un site internet qui regrouperait toutes les informations sur le sujet. En France, le site [adapta.fr](http://adapta.fr) est remarquable. Il faudrait un équivalent en Belgique.*

## « Je suis pour la mise en place d'un site internet qui regrouperait toutes les infos sur le sujet »

### Quelles sont les communes où il y a le plus d'enjeux ?

*Toutes, à des degrés divers, sont concernées par des coulées de boue ou des débordements de cours d'eau. Pourquoi ? Car le Brabant wallon ne possède pas de voie navigable importante. De plus, la pression foncière y est importante.*

### N'est-il pas trop tard ?

*Non. Regardez à Douai (NDLR : voir page 16). Ils ont redressé la barre en cinq ou dix ans. Tout est une question de volonté politique. Les élus doivent prendre le relais pour agir concrètement. Or, ils sont encore trop réticents aujourd'hui.*

### Ces choix entraînent-ils de nouveaux coûts pour les promoteurs ?

*Oui, mais il devrait en résulter une baisse des coûts pour la collectivité. Il faudrait que toute la société prenne ses responsabilités. Une révolution des mentalités est nécessaire.*

### La législation actuelle est-elle en retard sur le sujet ?

*Nous attendons depuis longtemps un règlement régional d'urbanisme qui fixe les modalités de construction dans les zones où les risques*

*d'inondation sont importante. Le constat global est que, à l'instar de la politique de Performance Énergétique du Bâtiment (PEB), il conviendrait que la législation (CoDT, ex-Cwatupe) évolue en Wallonie comme dans les régions limitrophes pour imposer à minima aux promoteurs, d'étudier l'infiltration et le ralentissement des eaux de pluie à la parcelle, et que les acteurs de la construction (architectes et bureaux d'études) soient invités à se former sur ces dispositifs. Aujourd'hui, seules quatre communes sur vingt (Grez-Doiceau, Orp-Jauche, Tubize et Braine-le-Château) ont élaboré un document guide visant à faciliter les discussions avec un promoteur. Ce n'est pas suffisant. Onze communes ont précisé qu'elles traitaient un à deux dossiers de lotissement par an. Et quatre, plus de cinq.*

### Êtes-vous optimiste sur l'avenir ?

*Organiser un colloque sur le sujet est déjà un réel pas en avant. Plus personne ne peut ignorer cette situation. Je suis certaine qu'il y aura un avant et un après. D'ici trois ans, les dossiers de demandes de permis seront vraiment améliorés.*

> Propos recueillis par Xavier Attout

# L'IAD théâtre d'un audacieux pari architectural

Un jeu de volumes particulier, une légèreté dans l'architecture et une intégration réussie dans l'environnement : le bureau Trait Architects vient de terminer la réalisation du nouveau bâtiment de l'IAD. La section théâtre dispose dorénavant de conditions de travail optimales.

Louvain-la-Neuve est souvent réputée pour être un terreau fertile de projets développant une architecture contemporaine. Du moins au-delà de ses boulevards. Réaliser un pari architectural audacieux au cœur du bâti résidentiel est bien plus compliqué. C'est ce qu'ont néanmoins tenté les architectes du bureau Trait avec le nouveau bâtiment de la section théâtre de l'Institut des Arts de Diffusion (IAD).

Ils ont réussi à poser un geste architectural particulièrement marquant, fait d'un jeu de volumes qui donne une certaine légèreté au bâtiment. L'édifice semble quelque peu se perdre au milieu des arbres, réussissant une parfaite intégration à l'environnement.

Bâti en partie sur pilotis, son aspect extérieur laisse présager un bâtiment lumineux de par ses nombreuses ouvertures, alors qu'en réalité le programme exigé par cette école de théâtre comprenait au contraire le besoin d'un apprentissage à l'abri des regards. Un projet qui a comporté de nombreuses dérogations et a fait le fruit d'une négociation ardue avec l'UCL, la Ville et la Région.

## Une boîte dans la boîte

Le bâtiment est divisé en deux parties et s'étend sur deux niveaux (1 850 m<sup>2</sup>). D'un côté, le département administratif de l'Institut. De l'autre, cinq espaces de théâtre : quatre ateliers et un lieu de représentation. Ils forment en quelque

sorte une boîte dans la boîte. Notons que le troisième niveau a été aménagé au-dessus du parking, de manière à ne pas dominer les bâtiments voisins. « *Il est vrai que les volumes sont assez atypiques, fait remarquer l'architecte Frank Norrenberg, le patron du bureau Trait Architects. Les tendances actuelles en matière d'architecture vont vers une ouverture des bâtiments vers l'extérieur. Dans ce cas-ci, on nous demandait le contraire. Ce qui était assez particulier. Nous avons néanmoins réussi à trouver quelques astuces pour ne pas avoir un bâtiment refermé sur lui-même. C'était important vis-à-vis du monde extérieur.* »

## De spacieux espaces

Et Jacques Lefèbre, responsable technique des bâtiments de l'IAD de préciser : « *Nos élèves ont besoin de vivre dans un espace cloisonné pour s'exprimer. Il y a donc très peu d'ouverture vers l'extérieur dans leurs espaces de travail. Mais attention : cela ne veut pas dire qu'ils sont à l'étroit. Au contraire même. Les dimensions sont remarquables pour une école de théâtre qui ne comporte que 80 élèves. Ils ont six fois plus de surface (24m<sup>2</sup>/personne) que les standards habituels. Nous sommes aujourd'hui au top. Les plafonds atteignent 4,5 mètres, les salles sont grandes. Ces infrastructures auront sans conteste une influence sur la qualité des cours et sur la fréquentation de cette section. Cela va entraîner*

*de nouvelles inscriptions à l'avenir.* » Un réel changement pour cette section qui, depuis 30 ans, faisait office de parent pauvre de l'IAD, baladé dans une demi-douzaine de bâtiments, en passant d'une villa à un espace de rangement. Bref, le règne de la débrouille est terminé. « *C'est la première fois que l'IAD est propriétaire d'un bâtiment, poursuit Jacques Lefèbre. Cela risque de faire des envieux (sourire). D'autres projets pourraient voir le jour.* »

## Une troisième école

Au rayon technique, il s'agit d'un bâtiment très basse énergie. Il comporte une citerne d'eau de pluie de 20 000 litres. L'acoustique a fait l'objet d'un travail très particulier et minutieux. « *Une des caractéristiques est l'importante dépense énergétique liée à l'éclairage, explique Frank Norrenberg. La consommation est très importante. Nous n'avons malheureusement pas pu installer de panneaux photovoltaïques car la commune nous a imposé une toiture verte.* » Une pompe à chaleur a toutefois été installée pour « *amener du froid* » dans le bâtiment.

Enfin, l'IAD n'est pas parti dans l'inconnue avec Trait Architects. Ce bureau a développé une certaine expertise dans la construction d'écoles. Il s'agit par exemple de sa troisième réalisation à Louvain-la-Neuve, après l'École normale catholique du Brabant wallon et le Collège du Biéreau. Le projet s'élève à 3,3 millions.

> **Xavier Attout**



Le bâtiment se situe en face du parking du Blocry. Il a été construit sur un ancien terrain de basket, propriété de l'UCL. © X.A et Trait

## Un projet urbanistique d'envergure à l'arrière de la Galerie Wellington

# Waterloo disposera enfin d'une place publique

Un chancre situé en plein centre-ville sera bientôt de l'histoire ancienne. Une place publique de la taille d'un terrain de foot, entourée de 30 commerces et de 50 appartements est prévue à l'horizon 2018. Les grandes lignes du projet sont déterminées. L'avis de la population est maintenant sollicité.

**W**aterloo disposera enfin d'une place publique d'ici 2018. Cet aménagement urbain d'envergure situé en plein centre de la commune est actuellement soumis au regard de la population. Une maquette du projet est visible à la maison communale. Deux enquêtes publiques suivront. L'objectif étant d'associer les Waterlooïotes à ce projet.

Ce dossier est particulier à plus d'un titre. Situé à l'arrière de la Galerie Wellington, sur le site de l'ancien Delhaize, il devrait être le maillon manquant du tissu urbain. Une grande place publique conviviale (100 mètres sur 40) entourée de 9 000 m<sup>2</sup> de commerces (une trentaine d'enseignes) et d'une cinquantaine d'appartements haut de gamme (1 à 3 chambres) situés aux étages composeront cet ensemble dessiné par le bureau DDV, en association avec BEAI. Un parking souterrain de 650 places sera aménagé (pour 350 actuellement). Deux entrées permettront d'y accéder : par la rue Reine Astrid et par la rue Verbeeck. Un geste architectural particulièrement intéressant, entouré de plans d'eau, fera office de porte d'entrée pour les piétons venant de la chaussée de Bruxelles.

*« Une manière d'attirer l'attention depuis la voirie, lance l'architecte Jean-Marie Delsaut, du bureau DDV. Cet ensemble est destiné à l'un des deux établissements horeca que comprendra le projet. Il fera office de signal. »*

### Une large consultation populaire

Le groupe Wereldhave, principal propriétaire du site (NDLR : la commune y possède également quelques ares), a racheté ce terrain d'un demi-hectare en 2010. *« Un véritable chancre en plein centre-ville qui est indigne de la réputation de Waterloo », note Luc Plasman, directeur de Wereldhave.*

L'enjeu était tel que les esquisses se sont succédées sur le bureau du bourgmestre. Un groupe d'une quarantaine de personnes représentant les différents pans de la société waterlootoise a été associé à la démarche et a émis une série de remarques. De quoi diminuer l'ampleur commerciale du projet ou encore de proposer des murs végétaux à l'arrière des bâtiments, de manière à ne pas entraver la vue des riverains. *« Il s'agit d'un projet de place publique entourée de*

*commerces et non le contraire, précise le bourgmestre Serge Kubla. C'est un réel manque pour Waterloo. Nous avons besoin d'avoir un lieu de vie, avec de l'animation, qui permet de se retrouver. Il est plus que temps que notre commune possède un espace de ce type. »* Notons que la bibliothèque communale y déménagera, histoire d'amener davantage de passage.

La question du parking suscitait quelques interrogations. La gratuité sera maintenue les quatre premières heures.

Rayon timing, la commune va maintenant s'atteler à lancer un périmètre de remembrement urbain (6 mois à 1 an). Suivra la demande de permis (1 an) et le chantier de construction (2 ans). La majorité espère inaugurer cette place juste avant la fin de la législature, en octobre 2018. Le budget s'élève à près de 60 millions, financé par le promoteur. *« Pour ce projet de Cœur de ville, nous sommes davantage supporters que partenaires, poursuit le bourgmestre. On le souhaite ardemment. »*

**> Xavier Attout**

Nous organisons le 20 mars à Waterloo un Midi de l'urbanisme sur la place du piéton en centre-ville.



Un avis, une opinion à faire partager ? Cette page vous est ouverte

# L'urbanisme de projet exige une nouvelle gouvernance

**Luc Maréchal,**  
ancien inspecteur général de  
l'aménagement du territoire et  
de l'urbanisme à  
la Région wallonne.

## Une carte blanche de Luc Maréchal

« Émergence de l'urbanisme de projet en Wallonie, vers un nouvel essor ? » titrions-nous un article paru dans Inter-Environnement Wallonie en janvier 2010. L'urbanisme de projet plonge ses racines dans la régionalisation de l'aménagement du territoire. L'histoire de l'urbanisme en Wallonie est déjà fortement marquée par cette démarche concrète, visible par tous les citoyens. L'enjeu est actuellement de lui assurer une place grandissante dans l'ensemble des dispositifs financiers, administratifs et politiques, écrivions-nous. On assiste à un déplacement de l'enjeu, il n'est plus question de son extension, mais de son positionnement dans l'ensemble du système que constitue l'urbanisme.

### De nouveaux critères de qualité

Parmi les perspectives nouvelles au sein de l'administration a été lancée l'idée d'opérations d'écoquartiers (notamment axés sur le Ravel dans un objectif de privilégier la mobilité douce) ou encore d'une nouvelle génération d'opérations, celle de la rénovation de lotissements. Celle-ci devrait se réaliser sous l'angle de l'urbanisme durable incorporant les critères d'économie et/ou de production d'énergie, la densification proportionnée, l'amélioration des espaces publics, la mixité sociale et fonctionnelle et enfin la création selon un principe de centralité de services souvent absents ; et ce, selon un dosage propre à chaque zone périurbaine et selon une stratégie à définir au niveau régional (notamment l'éligibilité en fonction d'une accessibilité prévisionnelle de bon niveau en transports publics). Le recours à la technique des appels d'offres régionaux permettrait de lancer une politique et de la faire évoluer en partant des expériences.

### Le CoDT avec le T de Thatcherien

« Passer d'un urbanisme de normes à un urbanisme de projet. » Tel était le souhait en 2010 du ministère français l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Qui ajoutait : « cela permettra de « faciliter la vie » de tous ceux qui concourent à la réalisation de projets d'urbanisme, d'aménagement, de construction. Il permettra l'innovation et donnera la main aux porteurs de projet ».

En Wallonie, un urbanisme de projet au lieu d'un urbanisme de règlements, telle est la phrase phare qui résume la démarche. La similitude est grande. Techniquement, elle se décline principalement par une simplification des dispositions réglementaires. Le CoDT, allant au-delà de ce que réalise la France, se manifeste par une dérégulation systématique et forte, au point que des esprits malicieux ont traduit le T par Thatcherien !

### Les conditions de l'urbanisme de projet

L'urbanisme de projet est exigeant et nécessite une ingénierie publique et privée forte, consommatrice en budget et en temps, si l'on veut qu'il vise la « reconstruction durable » de nos villes et villages. C'est une nouvelle démarche fondée sur la participation, la négociation, l'anticipation, la « capture » des opportunités et le montage volontariste.

Cela suppose un pilotage de l'intervention urbanistique régionale, des moyens financiers et une réallocation des agents au sein des administrations communales et régionales pour coopérer avec les opérateurs publics.

### Permettre la négociation

Dernière condition : un appareil réglementaire qui assure la sécurité des opérateurs, rassure les riverains sur l'évolution de leur quartier ou village, donne un appui, des lignes de force aux fonctionnaires et aux politiques. Le bon règlement n'est pas celui qui bloque, mais celui surtout qui permet à ceux-ci de disposer des moyens pour négocier. Une réglementation qui aille à l'essentiel, une réglementation simple, mais forte qui vise tant le développement que le maintien des structures urbanistiques. Jeu subtil qui dépasse l'opposition binaire et simpliste entre projet et règlements ou normes.

N'oublions pas que l'urbanisme peut être une coopération entre tous les acteurs, mais qu'il peut être aussi un champ de tensions, de pressions, de conflits !

« Ottokar<sup>VI</sup> », Théâtre Jeune Public en Brabant wallon

# Le Théâtre Jeune Public, laboratoire de l'avant-garde

Pendant tout le mois de mars et quelques jours d'avril, avec Ottokar, le Théâtre Jeune Public sera à l'honneur en Brabant wallon. Petit ou grand, chacun trouvera son bonheur dans une vingtaine de spectacles.

« *La richesse du Théâtre Jeune Public est grande !* » Cette affirmation sort de la bouche d'une spécialiste. C'est en découvrant *Hulul* que Laurence Bertels, journaliste à La Libre Belgique, ressent un véritable coup de foudre pour la discipline. « *J'étais complètement sous le charme et fascinée par l'inventivité de la scénographie.* » Cette inventivité est soulignée par tous ceux qui gravitent dans le monde du Théâtre Jeune Public. Elle s'explique par la nature même d'un art nomade qui se rend à la rencontre de son public, dans les écoles ou les centres culturels. Les dispositifs scéniques doivent être montés et démontés rapidement. Ils doivent donc être ingénieux et pouvoir s'adapter aisément. Laurence Bertels souligne aussi que « *l'inventivité et la créativité dans la scénographie sont conditionnées par le manque de moyens qui demande beaucoup d'astuce de la part du metteur en scène. Ce sont des contraintes porteuses qui font du Théâtre Jeune Public un secteur très en pointe et parfois beaucoup plus avant-gardiste que le théâtre pour adulte.* »

## Plaisirs de l'enfance pour tous

Mais le Théâtre Jeune Public est-il réservé aux seuls enfants ? « *Absolument pas*, note Gilles Abel, philosophe pour enfants. *Les personnes accompagnantes éprouvent de la joie à partager le plaisir d'un enfant qui lui est proche mais, à travers un spectacle, elles peuvent aussi se replonger dans les plaisirs de l'enfance. Certains spectacles proposent des niveaux de lecture différents : aussi bien les enfants que les parents y trouvent leur intérêt. Je pense que cela valorise le Théâtre Jeune Public qui reste encore, malheureusement, 'regardé de haut' par le théâtre pour adultes, comme s'il s'agissait d'un art mineur ou inférieur.* »

Du côté des comédiens, on note que le métier et l'apprentissage du jeu sont identiques, que l'on s'adresse aux jeunes spectateurs ou à des adultes. « *C'est plutôt l'endroit à partir duquel on regarde le monde qui change*, explique Maud Lefebvre. *Si on joue pour des adultes, on va avoir nos yeux d'adultes. Si on se dit qu'on va jouer pour un jeune public, on essaye de retrouver ce regard d'enfant sur le même monde. Ce n'est pas se mettre plus bas, à la hauteur des enfants, mais c'est au contraire essayer de retrouver cette richesse et ce regard particulier qu'ils ont sur le monde.* » Pour Anaïs Pétry, « *c'est un public qui te demande de rester toujours alerte. Tu dois être présent ici, maintenant, dans ton histoire. Et tu dois aussi toujours être en contact avec les enfants, rester à l'écoute de ce qui se passe dans la salle.* »

Jean-Luc Millot, musicien qui réalise en direct les décors sonores de spectacles Jeune Public, souligne lui aussi le contrôle permanent que cela requiert. « *Après quelques présentations à des publics d'enfants, nous avons quelquefois corrigé le propos d'un spectacle ou tout du moins la façon de le présenter, sans jamais en dévier. Doser le déchainement d'une tempête de vent ou d'une colère en termes de volume sonore ou de cris est un travail d'orfèvre. L'intensité doit être contrôlée de bout en bout pour éviter toute violence et rester dans la lignée du récit et ne pas effrayer les enfants. Ainsi que pour une scène de tendresse où certaines balises de longueur ne doivent pas être dépassées, de crainte de désintéresser le jeune public. Bien sûr, nous rebondissons sur certaines émotions. C'est même là le jeu : ne pas égarer les enfants dans le récit et leur tracer un chemin de narration qu'ils sont libres de suivre tout*

*en se laissant porter par les sensations suscitées.* »

Pour Camille, qui l'été dernier a pris part au Stage des jeunes programmateurs organisé, pendant les Rencontres de Huy, par les centres culturels de la vallée de la Néthen, de Jodoigne et de Perwez, « *ce*



qui est mieux dans le théâtre par rapport à la TV, c'est l'ambiance vivante et le fait de voir les comédiens en vrai ». Quel que soit l'âge du public auquel il s'adresse, le théâtre offre cet instant magique si bien décrit par Laurence Bertels. « À côté du multimédia et du monde virtuel qui offrent la possibilité de tout voir sans sortir de chez soi, le théâtre permet de sortir ensemble et de vibrer à l'unisson, de sentir la fluide qui passe dans une salle. »

Thierry Craeye, auteur et comédien du spectacle *La Collection Crayoni* de la Cie Roultabi, insiste sur le fait que « aller au spectacle suscite toute une série d'émotions parce que c'est l'occasion d'une série de rencontres : avec les gens qui créent les spectacles, avec celui qui est assis à côté de toi, après aussi autour d'un verre. C'est approcher un autre monde, une autre culture, d'autres vérités. Et puis, lorsque tu rentres chez toi, tu en parles, tu dis : 'j'ai aimé... j'ai pas aimé'. Aller au théâtre est un acte festif, qui a lieu 'après les heures', lors d'un moment où on se prend en charge, où l'on s'offre quelque chose de personnel. L'intérêt d'Ottokar<sup>VI</sup>, c'est de produire cet effet, de faire en sorte que les gens se déplacent, d'aider le spec-

tateur à cette démarche, quel que soit son âge. Lui faire savoir qu'il existe des compagnies, des spectacles et des lieux de qualité et très attractifs, qui lui sont accessibles. Il suffit de se déplacer, d'y aller. »

Virginie Marin, enseignante dans le secondaire technique et professionnel, se réjouit de permettre à ses élèves de se familiariser avec une salle culturelle qu'ils pourraient fréquenter plus tard. « Je me sens investie de cette mission de les emmener dans des endroits culturels qu'ils ne fréquenteraient pas avec leurs parents. Je me dois de leur faire visiter des lieux qu'ils ne connaissent pas. »

Le fait que les spectacles peuvent être diffusés dans le cadre scolaire enchante Valérie Joyeux et Vincent Raoult, de la Cie Les Pieds dans le Vent. « Cela permet que tous les enfants assistent au théâtre et ce, dès leur plus jeune âge et quel que soit leur milieu culturel et social. C'est une sorte de 'kidnapping culturel'. Pour l'enfant, c'est réellement une chance qui lui est donnée. Et, si l'envie lui vient de revenir voir le spectacle avec ses parents, c'est génial ! »

> Caroline Dunski

www.ottokar-bw.be - 010 61 60 15

## La médiation, c'est pas du luxe !

Imaginer une médiation au Théâtre Jeune Public, comme pour toutes les formes d'expression artistique, est parfois nécessaire. Cela permet de donner au public toutes les chances de passer le meilleur moment possible pendant la représentation, de se laisser embarquer dans une histoire, une atmosphère, un langage. Cela permet aussi à chacun d'exprimer ses émotions, son avis et ses questionnements, d'échanger avec les autres sur ce qui vient ou ce qui va se jouer. Ariane Hanin, animatrice chargée de la médiation culturelle au CCBW, souligne que « un spectacle raconte toujours beaucoup de choses de la vie. Avec un public jeune, il est important de faire une médiation au théâtre, dans tout ce qu'il représente : C'est quoi un spectacle ? C'est quoi une scène ?... On peut imaginer des moments de médiation avant ou après le spectacle. Le type de médiation dépend de la thématique abordée et de sa complexité, de la discipline utilisée et de l'audace de ses déclinaisons. »

Pour Ottokar<sup>VI</sup>, différents outils de médiation ont été mis en place. Le carnet du spectateur s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans. Ludique et illustré par le collectif Cuistax, il proposera différents jeux et activités.

Les enseignants du primaire et du secondaire, quant à eux, sont invités à prendre part à une formation dispensée par Jean Lambert (cf. Espace-vie 246 de novembre 2014) pour les aider à quitter leur statut de spectateur et devenir acteur tout en se sentant légitimes dans leur perception ou leur émotion, avant de se demander ce que l'auteur du spectacle a voulu dire. Une bibliographie d'ouvrages comportant des textes de pièces, des idées d'animation autour du théâtre, des textes de référence... leur sera également distribuée.

Avec le *Journal d'Ottokar*, les organisateurs de la 6e édition ont souhaité offrir des clés de lecture pour petits et grands afin d'appréhender cette discipline artistique sous plusieurs angles. La parole y a été donnée à toutes les personnes qui le créent, le jouent, l'organisent, le diffusent, l'enseignent, l'encadrent, le relaient ou qui en sont le public. Le collectif d'illustrateurs Cuistax l'a enrichi de jeux et de BD. Le journal sera disponible gratuitement dans les différents lieux où se tiendra Ottokar<sup>VI</sup>.

> C. Du.



1. *Ficelles* par Les Pieds dans le Vent, 2. *Petites histoires grrochannes* par le Théâtre des 4 Mains, 3. *Le cercle des amis de la chanson d'amour* par Une compagnie, 4. *Crash de là* par les Royales Marionnettes, 5. *La Collection Crayoni* par Roultabi

## La Ferme !!! Festival indie et alternatif

# Un festival et un collectif de musique alternative

Le 28 février, sept groupes venus de France, de Belgique, du Luxembourg et de Grande-Bretagne, se produiront sur la scène de la Ferme du Biéreau. Rencontre avec des membres du Collectif F+ qui ont concocté l'affiche du festival La Ferme !!!

**C**e 28 février, ce sera la deuxième édition de La Ferme !!! Les partenaires réunis autour de la table pour concocter le programme de ce festival destiné à sensibiliser un maximum de monde aux musiques alternatives ont décidé de se réunir en collectif. Chacun a apporté ses connaissances pour élaborer une programmation internationale d'artistes aux esthétiques et aux univers trop peu relayés par les médias traditionnels. Au-delà de l'organisation du festival, F+ vise à fédérer les forces et les ressources.

Le Collectif F+ réunit le Centre culturel du Brabant wallon qui l'a initié, la Ferme du Biéreau, le PointCulture Louvain-la-Neuve, UCL Culture, Taille 33 et l'asbl Corps et Logis. Pauline Bejarano et Younes Outmani sont membres de cette dernière. Cette structure constitue un habitat communautaire qui propose une programmation culturelle dans les écuries de la Ferme du Biéreau. Pauline Bejarano explique que « *sa vocation est d'organiser des activités culturelles généralement non subsidiées afin de pouvoir garder une marge de manœuvre dans la*

*programmation, sans devoir rendre compte de choix artistiques et culturels.* »

## Habitants et programmeurs

Les membres de l'association sont essentiellement des personnes qui habitent le corps de la Ferme du Biéreau et le projet forme un tout, chacun met la main à la pâte : il s'agit de choisir ce qui sera programmé en matière de théâtre, cinéma, musique, performances, débats, activités pour enfants... en fonction des affinités et goûts des habitants, mais aussi de gérer les aspects administratifs de l'asbl et du logement. « *Ici, on apprend tous, à un moment ou à un autre, à faire des choses que l'on ne connaît pas* », confie Younes Outmani. « *On fonctionne beaucoup par transmission des savoirs* », poursuit Pauline.

Chaque association membre du Collectif F+ y apporte ses spécificités. Corps et Logis se préoccupe surtout de sensibiliser les gens à la musique alternative locale et récente. Pauline souligne que « *la plupart des groupes*

*que nous programmons ne sont pas dans les réseaux de diffusion. L'intérêt de l'existence d'un groupe pluriel comme F+, c'est de pouvoir se transmettre des infos et faire découvrir de nouvelles choses à nos publics respectifs.* » « *Cela permet aussi de créer un espace de réflexion sur ce qu'est la musique alternative* », précise encore Younes.

Justement, de quoi s'agit-il ? Pour Younes, « *la musique alternative est en perpétuelle évolution. L'intérêt de la réflexion est qu'elle n'est pas figée. L'alternatif s'oppose au commercial, connu du grand public, mais pour ma part, l'alternatif a plus de sens quand il organise un concert de musique classique de façon alternative, quand on se demande avec quels moyens on la fait, pour qui elle est jouée.* » « *En effet, que devient la musique alternative quand elle est connue du grand public ?, s'interroge Pauline. La philosophie de Corps et Logis est de susciter la curiosité. C'est la position d'où l'on regarde qui fait le regard et la force de F+ est d'offrir un regard pluriel.* »

> **Caroline Dunski**  
www.lafermefestival.be



## Au-delà du festival

Pour sensibiliser le grand public aux musiques alternatives et indépendantes, F+ ne ménage pas ses forces et met sur pied divers outils et actions : constitution d'une playlist sur Spotify, publication d'une brochure, organisation de concerts dans l'espace public de Louvain-la-Neuve et au PointCulture. Dans le cadre de La Ferme !!!, Corps et Logis propose aussi une exposition sur l'histoire de la Ferme du Biéreau, ainsi qu'une jam session « patasonique » à destination de ceux qui pensent ne pas savoir jouer de la musique.

> **C. Du.**



# agenda 1/15

## épinglé pour vous...

### *jusqu'au dimanche 8/2, à Ittre / exposition* **Up ! Design**

Un jouet devient lampe, de la pellicule photo se transforme en vase et du charbon en bijou, c'est la magie de l'upcycling ! L'exposition Up ! Design présente une sélection de créations à base de matériaux recyclés d'une dizaine d'artistes éco-designers choisis par le Collectif Kalbut DSGN pour leurs univers singuliers et leur vision de l'upcycling.  
067 64 73 23 - info@ittreculture.be  
www.ittreculture.be

### *jusqu'au di 1/3, à Ottignies / exposition* **Thierry Cantillon, photographe**

Premier travail de l'artiste qui a choisi inconsciemment de traiter de l'humain et de sa psychologie ; travail dans lequel on retrouve l'esprit d'Henri Cartier Bresson.  
« Il y a du bruit dans les photos de Thierry Cantillon, mais le vide créé par les mots qui n'y sont pas, et les sons absents, font du spectateur un témoin privilégié.  
010 41 44 35 - www.poleculturel.be

### *sa 7/2 à 20h, à Waterloo / danse* **Post Anima**

Chorégraphie de Étienne Bécharde - Cie Opinion Public  
Après l'énorme succès de APART/HEID, la jeune compagnie propose une réflexion sur le thème de l'homme et de la machine. L'homme moderne serait condamné à avancer sans sourciller, sans frémir, et forcé d'adopter le rythme d'une création devenue autonome, autocrate et tyrannique.  
02 354 47 66 - www.centre-culturel-waterloo.be

### *sa 7/2 à 20h15, à Braine-l'Alleud / théâtre* **Sunderland**

Du Ken Loach au théâtre, du réalisme social en gros plans bourré d'émotion et de fantaisie ! À Sunderland, Sally se bat pour conserver la garde de sa jeune sœur, perturbée par le suicide de leur mère quand elle avait deux ans.  
Au chômage, elle pense à racheter, avec son extravagante colocataire Ruby, la librairie locale qui va fermer. Mais où trouver l'argent ? Une petite annonce fait alors tout basculer : un couple de Londres cherche une mère porteuse.

### *di 8/2 à 17h, à Louvain-la-Neuve / musique* **Pierre et le loup**

Découvrez en famille le conte de Serge Prokofiev raconté par Alex Vizorek. Pendant que l'orchestre Est-Ouest ponctue la narration d'intermèdes musicaux, la dessinatrice Karo Pauwels illustrera l'histoire en direct ! Chaque personnage de Pierre et le loup est représenté par un groupe d'instruments (cordes, cuivres ou bois) et par un thème qui lui est propre.  
En deuxième partie de ce dimanche après-midi, vous aurez le plaisir d'entendre un des chefs-d'œuvre pour piano de Chostakovitch. Dans le cadre du Festival Est-Ouest et des Midzik. Dès 4 ans.  
070 22 15 00 - www.fermedubiereau.be

### *me 18/2 à 15h, à Nivelles / cinéma dès 4 ans* **Arrietty, le petit monde des chapardeurs**

Film d'animation japonais de Hiromasa Yonebayashi  
Sous le plancher d'une vieille maison et dans son immense jardin, la minuscule Arrietty vit en secret avec sa famille. Ce sont des Chapardeurs. Cette vie cachée va changer avec l'arrivée d'un jeune garçon, Sho. Entre Arrietty et celui qu'elle voit comme un géant, commence une aventure et une amitié que personne ne pourra oublier...  
067 88 22 77 - www.centrecultureldenivelles.be

### *ve 20/2 à 19h, à Ottignies / jeux* **Ludo Night**

Comme tous les troisièmes vendredis du mois, de 19 heures à minuit, venez nous rejoindre dans le cadre chaleureux de la Ferme du Douaire pour explorer ensemble les centaines de jeux classiques et modernes mis votre disposition par la ludothèque.  
ludodouaire@bibludolln.be - www.bibludolln.be

### *ma 24/2 à 20h, à Perwez / théâtre pour jeunes dès 14 ans* **Pourquoi j'ai tué Pierre**

Olivier est un garçon sans histoires. Élevé dans une ambiance baba-cool au sein d'un milieu libertaire et permissif, c'est un enfant peu farouche. À douze ans, il part en colonie de vacances. Là, Pierre, un curé avec qui il s'est lié d'amitié, lui demandera de toucher son corps. 081 23 45 55 - www.foyerperwez.be

### *me 25/2 à 17h, à Louvain-la-Neuve / débat* **Migrations subsahariennes**

Cette table ronde a pour ambition de croiser les regards et les recherches relatives aux migrations subsahariennes et à la condition noire en Belgique.  
Au programme : l'enjeu des catégories et du vocabulaire ; la situation des migrants originaires du Congo RDC et les questions relatives au passé colonial ; la pluralité des trajectoires...  
02 737 19 63 - ln.pointculture.be

### *sa 28/2 à 19h30, à Noduzwez / spectacle* **Cabaret de Noduzwez**

Après une année d'absence, il revient en force avec un nouveau spectacle de musique, de danse et d'humour inspiré librement des « Lettres de mon moulin » et plus précisément de « L'Arlésienne » au 21e siècle !  
019 65 59 09 - www.orp-jauche.be

**Cet agenda est absolument incomplet !  
Consultez nos articles et Culturebw.be,  
vitrine de la culture en Brabant wallon**



Culturebw.be

## INVITATION

**LA FERME !!!**  
**28 février – dès 18h**

Les musiques alternatives recouvrent un spectre large que l'on peut désigner autour de mots-clés tels que :  
autre - vrai - passion - artistique - réflexion - mise en danger - liberté de création - à la marge - indépendante - exploration - opposé au mainstream...

Programmation internationale :  
BRNS (be)  
Nordic Giants (uk)  
Mutiny on the Bounty (lux)  
AK/DK (uk)  
A/T/O/S (be)  
Moaning Cities (be)  
Fago.sépia (fr)

Ferme du Biéreau  
avenue du Jardin Botanique  
1348 Louvain-la-Neuve  
Plus d'infos :  
www.lafermefestival.be

Pour réserver :  
www.fermedubiereau.be  
billetterie - 070 22 15 00  
info@fermedubiereau.be  
(en précisant votre demande de réservation)



# invitation **visite guidée**

## **Gestion durable et intégrée des eaux pluviales Découverte de sites dans le Douaisis**

### **Programme de la journée du 26 mars**

#### **Matinée en salle**

- > Présentation de l'ADOPTA
- > Contextualisation et présentation de la politique de gestion des eaux pluviales de la Communauté d'Agglomération du Douaisis et de son retour d'expériences
- > Présentation de la boîte à outils des techniques alternatives par Jean-Jacques Héryn, Président de l'ADOPTA, Directeur du Pôle Aménagement, Réseaux et Environnement à la Communauté d'Agglomération du Douaisis et par Maëlle Ancelle, Chargée de mission à l'ADOPTA
- > Intervention et échanges avec un élu de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (sous réserve)

#### **Après-midi sur le terrain**

- > Visite commentée du showroom (espace pédagogique où sont exposées hors sol les différentes techniques alternatives)
- > Visite de sites dans le Douaisis (avenue, boulevard, parking, giratoire...) guidée par Maëlle Ancelle, Chargée de mission à l'ADOPTA

Les réseaux d'assainissement unitaires ne constituent plus la seule réponse à la gestion et à la maîtrise des eaux pluviales. Au fil des années, de nouvelles contraintes (urbanisation galopante en périphérie des villes et villages, inondations répétitives, investissements sur les systèmes d'assainissement sans retour positif...) sont apparues et des solutions doivent être développées pour y répondre.

Lors de cette journée de visite dans le Douaisis, l'ADOPTA (Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives en matière d'eaux pluviales) vous présentera le retour d'expériences de 20 ans de la Communauté d'Agglomération du Douaisis et vous emmènera sur le terrain, à la découverte de techniques alternatives mises en œuvre pour répondre à une gestion durable et intégrée des eaux pluviales.

Journée organisée par le Contrat de rivière Senne et la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon – Centre culturel du Brabant wallon, en partenariat avec l'ADOPTA. Avec le soutien de la Wallonie et du Brabant wallon.

Cet événement est essentiellement réservé aux acteurs de la construction et de l'urbanisme, qui oeuvrent sur le territoire des bassins versants de la Senne, la Dyle et la Gette.

#### **Deux rendez-vous :**

Soit à Court-Saint-Étienne, Place Baudouin 1er – départ en car à 7h45, retour à 18h15

Soit à Thier, E42 sortie 21 A, 8h15. Départ en car à 8h30, retour à 17h30

Participation : 12 € (déjeuner compris)

Le nombre de places étant limité, seules les 40 premières inscriptions pourront être prises en compte.

Inscription obligatoire par courriel avant le vendredi 19 mars à [visiteguidee@ccbw.be](mailto:visiteguidee@ccbw.be)

Infos : Maison de l'urbanisme du Brabant wallon – 010 62 10 53 /

Contrat de rivière Senne – 02 355 02 15



